



*République française
LOZERE
MONTRODAT - Commune*

Séance du jeudi 30 octobre 2025

Membres en exercice : 14

Date de la convocation : 22/10/2025

date d'affichage : 22/10/2025

trente octobre deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Rémi ANDRE,

Présents : 13

Votants : 13

Présents : Rémi ANDRE, Michel CONDI, Maggy REMIZE, Pierre BOUDET, Monique DOMEIZEL, Philippe BUFFIER, Marie-Christine PORTE, Isabelle CELLIER, David BOUQUIN, Marie-Laure PRADEILLES, Ludovic MOULIN, Magali MOURGUES, Sylvain KURIATA

Représentés : ;

Absents et Excusés : Fabien ANDRIEU

Secrétaire de séance : Magali MOURGUES

2025D052 - Objet : Attributions des travaux de l'Aménagement du trottoir de la VC1

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les demandes de subvention déposées auprès de la DETR et du Conseil Départemental ont permis d'obtenir 64% du financement total de l'aménagement du trottoir le long de la VC1.

Il convient désormais de déterminer l'entreprise qui réalisera ces travaux d'aménagement pour une mise en sécurité d'un cheminement piétons le long de la VC1 (sous le village de Montrodat).

Une mise en concurrence a été effectuée conformément aux règles en vigueur de la Commande publique.

Après consultation, les 3 offres suivantes ont été reçues,

	SOMATRA	AB Travaux	COLAS
Installation chantier	600.00	500.00	995.00
Signalisation chantier		400.00	324.00
Sciage enrobé	480.00	467.50	
Création d'un pluvial sous le trottoir	11400.00	13050.00	
Canalisation PVC	7125.00	6525.00	20944.00
Piquage du pluvial existant	700.00	630.00	800.00

Date de transmission de l'acte: 03/11/2025

Date de réception de l'AR: 03/11/2025

048-214801037-2025D052-DE

A G E D I

Adaptation de puisard existant sous dalle	500.00	600.00	625.00
Regard avaloir profil A2	4000.00	4500.00	4950.00
Bordure trottoir type A2	5700.00	6200.00	7180.00
Mise à niveau de boîte de branchement	240.00	300.00	240.00
GNT 0/20 pour trottoir et parking	2200.00	2750.00	2820.00
Enduit bicouche	800.00	810.00	1071.00
Béton teinté sous trottoir	10350.00	11500.00	10670.00
Enrobé à chaud pour reprise ponctuelle	950.00	600.00	760.00
TOTAL HT	45045.00	48832.50	51379.00
TVA 20%	9009.00	9766.50	10275.80
TOTAL TTC	54054.00	58599.00	61654.80

M. le Maire propose de retenir l'entreprise suivante :

- **Entreprise** : SOMATRA
- **Adresse** : 864, Avenue de la Méridienne - 48100 MARVEJOLS
- **Objet du marché** : Aménagement d'un trottoir pour mise en sécurité d'un cheminement piéton le long de la VC1
- **Montant du marché** : 54054.00 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, DECIDE :

- d'attribuer le marché de travaux d'aménagement du trottoir le long de la VC1 à l'entreprise SOMATRA pour un montant 45 045 € HT soit 54 054 € TTC.
- d'autoriser M. le Maire à signer tous les documents afférents à ces travaux, et à engager toutes les démarches nécessaires à la bonne réalisation des travaux ;

Adopté à l'unanimité

**Le Maire,
Rémi ANDRE**

**Secrétaire de séance,
Magali MOURGUES**

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télécours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr .

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le ____ / ____ / 20 ____
et publié ou notifié
le ____ / ____ / 20 ____

Date de transmission de l'acte: 03/11/2025

Date de réception de l'AR: 03/11/2025

048-214801037-2025D052-DE

A G E D I